

# Votre prise en charge

L'accueil se fait sur prescription médicale

## Evaluation initiale

Évaluation multidisciplinaire (médecin, infirmière, diététicienne, enseignant APA).

## Prise en charge

Proposition de séances individuelles ou en groupes restreints encadrées par un(e) enseignant(e) en activité physique adaptée.

## Information

Proposition d'actions visant à informer et sensibiliser sur les avantages de l'exercice physique pour votre santé.

## Suivi

Réalisation d'un bilan individualisé à 4 mois pour évaluer vos évolutions et adapter votre prise en charge.

## Orientation

Orientation vers une structure prioritairement référencée dans le réseau PEPS ou dans le tissu local en tenant compte de vos capacités physiques, désirs personnels et de votre localisation géographique.

Venir en bus :  
Ligne E et G arrêt Pémégnan  
Ligne D arrêt docteur Galop



Réalisation & impression : infographie/reprographie du CHI de Mont-de-Marsan & du Pays des Sources - octobre 2025



# Maison Sport & Santé

Un accompagnement adapté, par une équipe pluridisciplinaire, sur prescription médicale



1633 route de la ferme de Carboué  
40 000 Mont-de-Marsan  
Secrétariat : **05 58 05 22 07**  
de 9h à 17h du lundi au vendredi  
Email : [maison.sport-sante@ch-mdm.fr](mailto:maison.sport-sante@ch-mdm.fr)

# Qu'est-ce qu'une maison sport santé ?

La mission d'une Maison Sport Santé est de **promouvoir** et d'**accompagner** la pratique d'une activité physique à des fins de santé et de bien-être, **pour tous les publics**, notamment ceux qui en sont éloignés.

## Pour qui ?

- Personnes atteintes de pathologies chroniques
- Personnes en affections de longue durée (ALD)
- Personnes en perte d'autonomie
- Personnes présentant des facteurs de risque (obésité, HTA, diabète...)
- À partir de 12 ans

## Les ateliers pédagogiques

- Gestion du stress
- Travail sur l'image corporelle
- Alimentation intuitive
- Motivation

